

COMMUNIQUÉ



Numéro 2223-019
Le 28 avril 2023

Action-mobilisation : Phase de persuasion

Le 1^{er} mai 2023 approche. Il n'y a toujours pas d'avances significatives dans les offres patronales.

Conséquemment, selon l'échéancier du [plan d'action](#) nous devons donc passer à la phase de Persuasion.

Nous continuerons à utiliser les moyens de visibilité de la phase d'affirmation ([fonds d'écran, signatures et réponses automatiques](#)) de même que les nouveaux éléments que vous avez reçus ou que vous recevrez sous peu.

S'ajouteront 2 nouveaux moyens : La perturbation des rencontres collectives ET des formations obligatoires. La façon de perturber (activement ou passivement) vous appartient.

Par exemple, vous pourrez perturber en faisant de la correction, surtout si vous êtes à la limite du temps reconnu dans votre tâche annuelle. D'ailleurs, c'est une excellente opportunité pour remplir un [formulaire du mécanisme de résolution des difficultés concernant la tâche et son aménagement](#).

Pour toute question n'hésitez pas à me contacter par courriel à clapierre@sregionlaval.ca ou au bureau au 450-978-1513.

Christian Lapierre,

Responsable, Action-mobilisation

Syndicat de l'enseignement
de la région de Laval

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec)
H7N 4B2

Téléphone :
450 978-1513

Télécopieur :
450 978-7075
www.sregionlaval.ca